

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture

Arrêté du 27 avril 2026

portant nomination d'un chef de grand département patrimonial

La ministre de la culture,

Vu le code du patrimoine, notamment son article R.422-1 à R.422-3 ;

Vu le décret n° 86-1370 du 30 décembre 1986 modifié fixant les dispositions statutaires applicables à certains emplois de la direction générale des patrimoines, notamment son article 1^{er},

Arrête :

Article 1^{er}

M. Maximilien DURAND est renouvelé dans les fonctions de chef du grand département patrimonial dénommé « département des arts de Byzance et des chrétientés en Orient ».

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la culture.

Fait le 27 avril 2026.

Catherine PÉGARD